

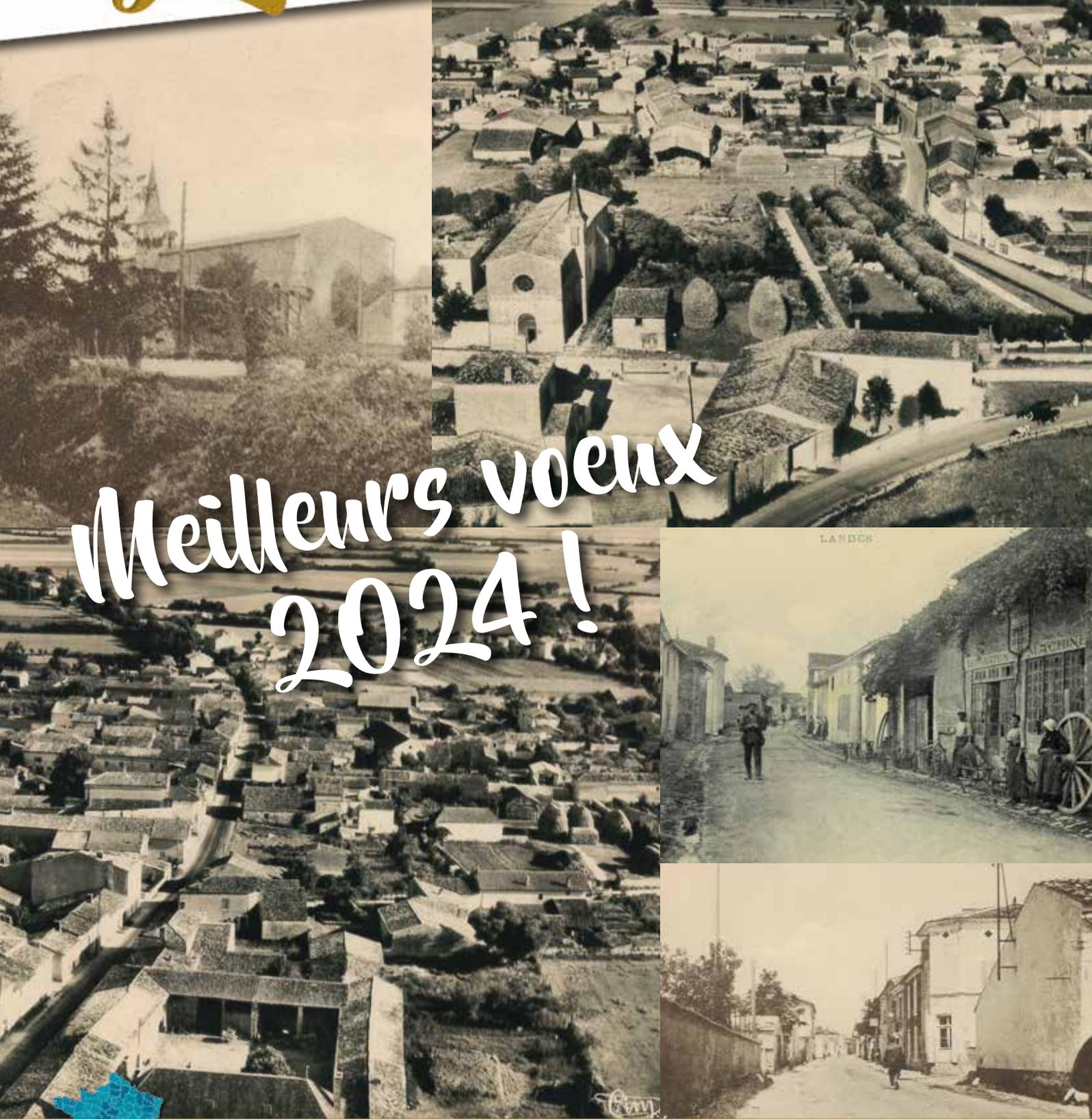


Landes

Bulletin d'information - 2024

n°42

Meilleurs voeux
2024!



Charente-Maritime



TEE SHIRT Sympa



tee-shirt-sympa.fr

Le site de référence pour trouver des tee-shirts
originaux et respectueux de l'environnement

Nous sommes fiers de proposer une gamme de tee-shirts bio,
originaux et sympas **pour tous les goûts et toutes les occasions**.
Que ce soit pour vous-même ou pour offrir, nous sommes certains
que vous trouverez chez nous ce que vous cherchez.

**N'hésitez pas à naviguer sur notre site
pour trouver votre prochain tee-shirt préféré !**

Parceque nous en avons conscience !
Tous nos tee-shirts sont fabriqués en France dans une démarche écoresponsable.

COOP LANDES

épicerie autrement

Nos horaires

Mardi, Mer., Vend. et Samedi
8h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30
Jeudi
8h30 - 13h00 / Fermé
Dimanche
9h00 - 12h30 / Fermé

Nos services

- x Boucherie charcuterie traditionnelle
- x Produits locaux
- x Poissonnerie
- x Presse
- x Livraison à domicile
*Voir conditions en magasin

1 RUE D'AUNIS - 17380 LANDES 05 46 25 07 30

print 33
IMPRIMERIE

Cartes de visite, flyers, affiches, brochures,
lires tampons, gravure...

info@print33.fr

► SOMMAIRE

Mot du Maire..... 3

> Vie économique et sociale

Finances 4
Médaille du travail..... 4

> Environnement

Jardins partagés..... 5
Récolte des patates..... 6

> Vie de la commune

Voeux au personnel et aux bénévoles..... 7
Visite du Père Noël 7
Cérémonie du 19 mars 8
Fête de l'école 8
Cérémonie du 8 mai 8
Inauguration du 25 juin 8
13 juillet 9
Repas Pallut 9
Fête du pain..... 9
Octobre rose..... 10
11 Novembre 10
Repas des aînés..... 10

> Associations

Chasse ACCA 11
Anim Landes 11
Anneau d'or 12
Pétanque landaise..... 12
Foot FCS..... 13

> Infos diverses

Incivilité encore et toujours !..... 14
Recensement citoyen 14
Déchetterie horaires 15
Transport à la demande..... 15
Médiathèque..... 16
Location salle Aunis-Saintonge..... 17
Rénov' Infos Service..... 18
L'heure civique 18
Conseillère numérique 18
Un projet de légumerie sort de terre à Aujac..... 19

Bulletin Landes N° 42 Décembre 2023

Directeur de la publication : Michel PELLETIER

Rédacteur en chef : Michel PELLETIER

Rédaction : Sandrine BALLANGER, Colette CAIVEAU,
Marie-Odile HERVE, Isabelle GIRAUD, Natacha WITCZAK,
Christelle BERTHELOT, Jean-Paul BAUDOUIN, Alain GIRAUD,
Xavier ROCHE et Michel PELLETIER.

Photos : Mairie de Landes

Réalisation : Editions Conseils Informations
www.conseil-information.com

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite



> Le mot du Maire

Mes chères concitoyennes
et mes chers concitoyens

L'année 2023 arrive à son terme et il m'appartient d'en dresser le bilan, aussi bien dans les affaires courantes de Landes que dans la vie de nos concitoyens.

Le Covid est toujours d'actualité avec les premiers frimas, les attaques des virus se font sentir et la campagne de vaccination de la grippe a repris, enfin que de péripéties normales en cette fin d'année.

La guerre en Ukraine perdure et son terme incertain n'est pas pour les mois à venir, ce conflit s'enlise et les populations sont toujours dans la précarité et la souffrance.

De nouveaux conflits ont vu le jour en cette fin d'année.

Dans l'enclave Caucasienne du Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, plus de 100 000 habitants ont été déplacés vers l'Arménie.

Au Moyen Orient, c'est le sempiternel conflit entre Israël et le Hamas qui prend en otage les Kibboutzniks et les Gazaouis et là aussi, il ne perdure qu'un long cortège de mort et de désolation.

En Asie, la Chine et Taiwan ont des rapports plus que compliqués et les relations entre les deux Corées ne sont pas là pour apaiser les rancœurs.

Tous ces facteurs de crise agissent sur la pénurie de certains produits manufacturés, de certaines matières premières et surtout enchérissent les énergies. Nous devons de plus, affronter dorénavant une inflation galopante qui enchérit les achats de tous les jours.

Malgré cette tourmente mondiale et ces mauvaises nouvelles, la vie communale a suivi son chemin. Les travaux sur les sanitaires du Stade et ceux de la Salle du Puits sont en cours de réalisation. Une campagne de restauration des rues et des routes a été réalisée fin août début septembre, quelques travaux de reprise de voirie seront effectués avant la fin de l'année. Les travaux de finition des ateliers seront effectifs cet hiver.

De leur côté, les élus du Conseil devront finaliser le schéma DECI (Défense Extérieure Contre les Incendies) afin de déposer un dossier de subvention auprès de l'Etat et du Département, pour des travaux à réaliser en 2024 et 2025. Ils devront également répondre aux démarches imposées par la loi de mars 2023 dite loi APER (loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), c'est à dire définir ou non les zones d'accélération pour l'implantation des diverses énergies renouvelables. Une information publique devra être réalisée avant la fin 2023.

Notre territoire communal n'est pas vierge d'installations de production ENR. En effet, de nombreux projets privés ont vu le jour et d'autres sont en cours d'instruction.

Les Ombrières du Stade produisent de l'électricité décarbonée depuis bientôt trois ans, la production annuelle est d'environ 112 500 kWh.

La ferme photovoltaïque sera implantée dans le premier semestre 2024, les études de sol ont été réalisées en septembre. L'entreprise Dev'Enr, que nous avons retenue, a reçu toutes les autorisations administratives pour entreprendre les travaux, seuls les accords de raccordement avec le réseau ENEDIS sont en cours.

Les mesures d'économie sur la durée de l'éclairage des rues ont fait baisser considérablement la facture énergétique de ce poste, tout en conservant les nouvelles illuminations de Noël afin de garder un esprit festif dans ce monde de grisaille. Environ 700 heures d'éclairage ont été économisées sur l'année.

La soirée du 13 juillet, sous les ombrières du Stade, s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité, les conditions climatiques étaient parfaites pour une très belle soirée festive.

Les associations Landaises ont également repris le cours de leurs animations :

- Le Club de Football de la Soie a repris ses activités et ses animations.
- L'Association de chasse a repris sa saison, son repas et son balltrap.
- Anim'Landes a relancé ses actions : la Gym, le Yoga, la Marche et des cours d'Anglais, le marché de Noël.
- Pétanque Landes-17, assure l'occupation du boulodrome tout au long de l'année avec un nombre de licenciés toujours en hausse.

Pour toutes ces actions, je souhaite remercier l'ensemble des acteurs de notre commune et les remercier de leur implication :

- Les conseillers municipaux
- Le personnel administratif et technique de la mairie et de l'agence postale communale
- Les responsables et les membres des associations
- Les bénévoles de la médiathèque municipale
- Les bénévoles communaux
- Les enseignantes et le personnel communautaire de notre école de Landes.

Merci à tous de votre contribution au bien vivre ensemble dans notre collectivité.

En dernière minute un point sur les affres météorologiques de ce premier weekend de novembre. Les tempêtes Ciaran et Domingos ont frappé nos côtes avec leurs cortèges de précipitations, de vents et d'orages. Le résultat de cet épisode tumultueux, un cumul de précipitation compris entre 300 et 350 mm au m², des arbres arrachés, des lignes Enedis à terre, et pour certains deux jours sans électricité.

Pour la compréhension de ce phénomène, je voudrais simplement formuler que pour une pluie d'un millimètre d'eau au m², cela représente 10 m³ par hectare. La commune de Landes a une superficie d'environ 1 605 hectares, soit une quantité d'eau de 16 050 m³ pour notre territoire à chaque précipitation d'un millimètre, je vous laisse calculer le volume d'eau à évacuer par nos rivières et cours d'eau pour 350 mm.

Les nappes phréatiques de surface sont pleines et les résurgences alimentant la Soie, le Bibot, l'Impuissant et tous les fossés des terres agricoles, donnent à leur maximum.

Nous avons subi de multiples débordements sur le quartier de La Villenouvelle et toute la Plaine des Sports dans le bourg de Landes, ainsi qu'à Pallut, Les Berthelots, la Magnonnière, La Fougère, Les Touches et Lusseau. Quelques habitations ont été impactées.

Les élus, les agents municipaux, les habitants, les entreprises ont tous participé à cet élan de solidarité qui permet de vivre un peu mieux de tels événements.

Comble de malchance, nous n'avons pas pu déployer notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS), que le Conseil Municipal a entériné lors de sa dernière réunion du 30 octobre dernier, car tous les locaux communaux affectés à la réception du public sinistré n'avaient plus d'électricité ni de chauffage et étaient donc impropres à cet usage.

Il semble que les cours d'eau et notamment la Boutonne aient atteint leurs côtes maximales, et nous pouvons donc espérer une décrue significative.

En espérant que la période hivernale à venir ne nous apporte pas d'autres épisodes météorologiques de cet ordre.

Malgré tous ces accidents de la vie, un air de musique frais et joyeux me vient en tête, il est l'œuvre du groupe Sinsemilla «Tout le bonheur du monde» ce que je vous souhaite le plus sincèrement.

Acceptez de tout cœur mes vœux les plus chaleureux pour une année qui devra être assurément exceptionnelle.

Bien respectueusement.
Le Maire, Michel PELLETIER

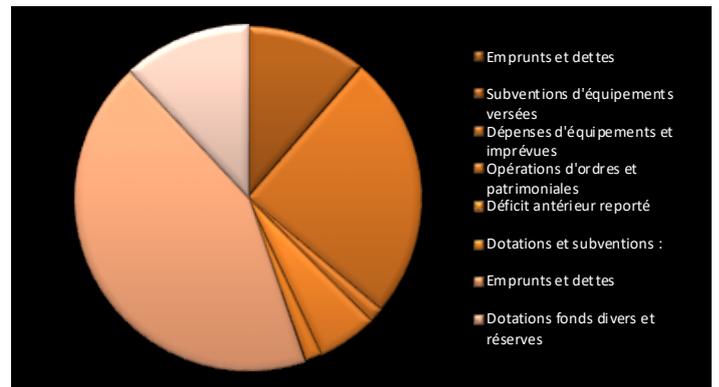
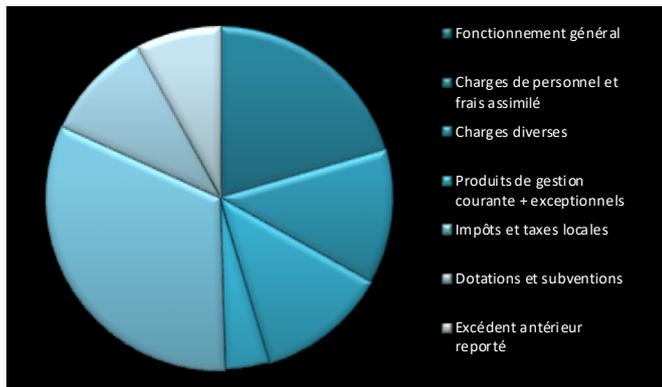
> Finances - Budget total 2022 réalisé

Dépenses de fonctionnement :	444 841,54 €	
Fonctionnement général	200 637,64 €	45,1%
Charges de personnel et frais assimilé	123 912,59 €	27,9%
Charges diverses	120 291,41 €	27,0%

Recettes de fonctionnement :	533 957,50 €	
Produits de gestion courante + exceptionnels	40 046,80 €	7,5%
Impôts et taxes locales	316 212,62 €	59,2%
Dotations et subventions	101 069,78 €	18,9%
Excédent antérieur reporté	76 628,30 €	14,4%

Dépenses d'investissement :	193 487,10 €	
Emprunts et dettes	49 763,41 €	25,7%
Subventions d'équipements versées	927,00 €	0,5%
Dépenses d'équipements et imprévues	111 410,05 €	57,6%
Opérations d'ordres et patrimoniales	6 570,68 €	3,4%
Déficit antérieur reporté	24 815,96 €	12,8%

Recettes d'investissement :	254 840,64 €	
Dotations et subventions :	6 848,35 €	2,7%
Emprunts et dettes	520,00 €	0,2%
Dotations fonds divers et réserves	194 108,97 €	76,2%
Excédent antérieur reporté	- €	0,0%
Produits des cessions d'immobilisations	- €	0,0%
Opérations d'ordres et patrimoniales	53 363,32 €	20,9%



> Médaille du travail

Le 14 août 2023, les Conseils Municipaux de Landes et de Coivert se sont réunis à la salle de la Soie pour mettre à l'honneur Mme Christelle BERTHELOT pour ses trente années passées au service des collectivités locales.

En présence des membres des conseils municipaux des deux communes ainsi que des anciens maires et des agents municipaux, Christelle a été décorée de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à l'échelon Vermeil.

Cette médaille échelon Vermeil a été décernée par M. Le Préfet de Charente-Maritime, par arrêté du 19 juin 2023, dans la promotion du 14 juillet 2023.

Cette agréable matinée s'est terminée par un pot de l'amitié, Christelle a reçu des cadeaux et des fleurs ainsi que les félicitations de l'assemblée, de ses proches et de sa famille.



> Fleurs et jardins partagés

En ce début d'année, nos employés communaux ont planté des jonquilles dans le jardin public ; au printemps de jolies fleurs sont apparues, et ont agrémenté notre espace vert, comme le montrent les photos ci-contre.

Le 18 Août 2023, comme les années passées, en ce troisième vendredi du mois, la récolte des pommes de terre a eu lieu par un temps magnifique. Le rendement de la récolte a été supérieure à l'année passée, malgré la sécheresse. Le verre de l'amitié a clôturé cette fin de journée ensoleillée.

Nous remercions vivement Monsieur Jean-Pierre RABALLAND (SAINTONGE BIO DISTRIBUTION), de nous offrir la semence, ainsi que Monsieur Xavier ROCHE pour son dévouement sur le suivi des récoltes et le prêt de son matériel agricole.

Nos plantations de citrouilles ont été réussies mais la pluie de Septembre les a fortement abimées et n'a pas permis le ramassage par les enfants de l'école. Toutefois, cette récolte a été suffisante pour que les élus de Landes puissent assurer la distribution aux écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

A L'ANNEE PROCHAINE !



> Jardins partagés

Depuis deux ans, nous avons réalisé un verger partagé au bout des jardins, près de la rue de Saintonge.

Ce sont vingt fruitiers qui ont été plantés : des pruniers, des pommiers et des poiriers. La première année, nous avons planté douze arbres et cette année c'est un complément de huit fruitiers avec le remplacement de deux plants qui avaient trop souffert de la canicule de l'été 2022.

Dès que ces arbres seront productifs, il est certain que la récolte fera de bonnes tartes ou de bonnes compotes pour les gourmands qui prendront la peine de ramasser les fruits.

Cette année la partie des jardins partagés n'a pas été mise en culture afin de redéfinir globalement la zone de plantation.

En effet la partie réservée pour la plantation des pommes de terre et des citrouilles doit être redéfinie afin de faire tourner les diverses cultures.

Nous espérons tous un meilleur résultat de nos cultures de partage pour 2024.



> Récolte des patates



> Voeux au personnel et aux bénévoles

Comme tous les ans, les élus invitent les agents municipaux et les bénévoles à les rejoindre pour un instant de convivialité et de partage.

Cette petite réunion informelle a pour but de terminer au mieux l'année en cours et de préparer celle à venir.

Lors de cette réunion les agents municipaux et les bénévoles sont mis à l'honneur et un panier garni leur est remis. Cette année cet instant très agréable se déroule le 15 décembre pour les agents et le 18 décembre et les bénévoles.



> Visite du Père Noël



> Cérémonie du 19 mars



> Cérémonie du 8 mai



> Fête de l'école

Le 29 juin 2023 a eu lieu la fête de l'école dans la salle municipale de la commune, à laquelle étaient conviés l'équipe bénévole de la médiathèque et les élus de la commune.

Elle s'est déroulée en présence des parents d'élèves. Les enfants ont présenté leur spectacle de danse. Ils étaient costumés et avaient fabriqué eux-mêmes leurs décors.



> Pallut - Repas

Cette année le soleil était au rendez-vous ce Dimanche 6 Août 2023 pour notre repas annuel. Une journée informelle et conviviale qui nous permet de prendre le temps de se retrouver entre voisins autour d'un repas sorti des paniers.

Il est difficile de trouver une date qui convienne à chacun mais souhaitons que l'édition 2024 attire encore plus de monde !



> 13 Juillet

Cette année, le traditionnel repas du 13 juillet a connu un vif succès. Ce sont environ 250 personnes qui se sont retrouvées pour la fête nationale sous les ombrières du stade de Landes.

Le repas a été entièrement préparé et servi par les élus et leurs conjoints pour la plus grande satisfaction des participants.



> Lusseau - Fête du Pain

Le 10 Septembre 2023 a eu lieu à LUSSEAU, la fête du four. Comme chaque année, les habitants du hameau se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité, autour du four à pain.



> **Octobre rose**

Cette année, pour l'opération Octobre Rose notre commune s'est embellie de parapluies, installés dans le parc de la Mairie.

Comme les précédentes années, des rubans ont été accrochés aux commerces de la commune.

De plus, le monument aux morts ainsi que le parc sont illuminés de rose la nuit.



> **11 Novembre**



> **Repas des aînés**

Samedi 11 novembre à midi, 75 convives ont répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas des aînés. Ce repas a été concocté par les commerces de Landes, boulangerie Laversanne, épicerie L'Escalandaïse, le plat principal par Les Saveurs Escapiennes et servi par les membres du Conseil Municipal et leurs conjoints.

En ouverture, Monsieur le Maire, Michel PELLETIER a souhaité la bienvenue à tous les participants. Un bouquet de fleurs a été remis à la doyenne de la salle, Mme Yvette LEGRAND et une bouteille au doyen, M. Roland BINEAU.

Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité.





MAIRIE

11 Rue de la République - 17380 LANDES

Téléphone 05.46.59.73.17
Mail mairie@landes17.fr
Mardi et vendredi de 14h00 à 16h00

AGENCE POSTALE

05.46.26.89.48 Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Renseignements : 09 64 14 31 35
Lundi 9h30 à 11h30
Mercredi 15h00 à 18h00
Jeudi 15h00 à 18h00
Pendant les vacances scolaires le Mercredi 15h00 à 18h00

ÉCOLE

Directrice Mme Agathe MARLAT 05.46.59.73.11

LANDES

MEMENTO MUNICIPAL



TRANS PAILLE

- Tout transport
- Stockage et commerce de paille

Tél. 05.46.59.74.25 - Fax : 05.46.59.72.43
transpaille@wanadoo.fr
17380 LANDES



Fleuriste Créateur - Mylène Meunier - 05 46 32 47 98
Galerie commerciale Intermarché - ST JEAN D'ANGÉLY




TAXI ATTSJ

**ANGELY TRANSPORTS
TAXI SAINT-JEAN**

Toutes distances de 1 à 8 personnes - 12 véhicules climatisés
Transport médical (conventionné toutes caisses, tiers payant)

05.46.59.04.44

Les Formalités... où se renseigner ?

Carte nationale d'identité/Passeport : Pré-demande sur www.ants.gouv.fr
..... et prendre RDV au service état-civil des Mairies de Tonnay-Boutonne ou St-Jean d'Angély pour dépôt du dossier

Carte grise/Permis de conduire : Demandes à faire sur www.ants.gouv.fr

Inscriptions sur la liste électorale : A faire à la Mairie du domicile

Mariage : A la mairie du domicile ou du domicile des parents

Pacs : A la mairie du domicile commun

Copie ou extrait acte de naissance, mariage, décès : A la mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire : A faire sur www.service-public.fr

Ces gestes qui sauvent...

QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

1) ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ LES SECOURS (SAMU 15 ou
POMPIERS 18)

2) VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.

Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.

Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière. Regardez et écoutez si la personne respire.



3) FAITES DEUX INSUFFLATIONS

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement.

Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez.

Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION



5) LE MASSAGE CARDIAQUE

Si la personne ne respire toujours pas :

Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains. Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus,

les coudes bloqués. Vos mains doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) ET CONTINUEZ AINSI

Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

TRANSPORT À LA DEMANDE

service client0 800 73 01 46
mail..... tad17@nouvelle-aquitaine.fr
du lundi au vendredi jusqu'à 17h

URGENCES

SAMU 15
Police Secours..... 17
Pompiers..... 18

DÉFIBRILLATEUR

D.A.E. = Défibrillateur Automatisé Externe



Emplacements à LANDES
MUR EXTERIEUR ENTREE SALLE DES FETES
ENTREE DE LA MAIRIE
STADE

CIAS

L'équipe du CIAS vous accueille, vous oriente et vous apporte des conseils personnalisés sur :

- l'accès aux droits sociaux (prime d'activité, aide au logement,...)
- la retraite
- la vie pratique
- le logement
- l'accès aux soins et à la santé (CMU, CMUC...)
- les informations juridiques
- le microcrédit social...

PÔLE DES SERVICES AU PUBLIC / CIAS

1 r de Dampierre - 17400 Saint-Jean d'Angély.....05 46 59 18 33

RESTO DU CŒUR

Centre de distribution de Saint Jean d'Angély
1, Rue des capucins - 17400 St Jean d'Angély
restoducoeur_stjeandy@orange.fr
Tél. : 09 81 33 79 01



Lieu dit Hérisson - 17380 CHANTEMERLE SUR LA SOIE
Tél. 05.46.59.75.52 - Fax. 05.46.59.70.31

Email : forages.masse@wanadoo.fr
Web : www.forages-masse.fr



LR CARRELAGE
ROBERT Ludovic

7 rue du centre LA BENATE
17400 ESSOUVERTS
05.46.59.05.39/07.86.16.08.18
lrcarrelage@orange.fr

TAXI DUO
Arnaud et Jessica

Toutes distances **07 78 54 05 49**

Siège social :
10 rue des Grandes Versennes
17380 LANDES

Mail : taxiduo17@gmail.com

Communes de Stationnement : SURGERES et VILLENEUVE LA COMTESSE



ANNUAIRE des commerçants et artisans de Landes

► BOULANGERIE

Mr et Mme Laversanne
2 rue du Stade
Tél : 05 46 26 92 75

► EPICERIE

L'Escalandaïse
Isabelle Giraud
1 rue d'Aunis
Tél : 05 46 25 07 30
isagiraud32@orange.fr

► CAFÉ / TABAC

Café des Jours Heureux
6 rue de Saintonge
Tél : 05 46 26 89 59

► SALON DE COIFFURE

L D'KOFF
34 rue d'Aunis
Tél : 05 46 24 06 42

► COIFFURE À DOMICILE

M'LNA COIFFURE
Mme BRUNETEAU Magali
TÉL: 06 08 64 09 32

► SAINTONGE BIO DISTRIBUTION

M RABALLAND
Tél : 05 46 26 88 46
Tél : 05 46 59 78 21
Fax: 05 46 59 79 00

► ENTREPRISES DE TERRASSEMENT ET ASSAINISSEMENT

Jean-Luc IZAMBARD
2 rue de la Fontaine
Tél : 06 88 54 24 33

► ENTREPRISES GÉNÉRALES DU BÂTIMENT

BF HABITAT
Basile FALLOU
7 rue des écoles
Tél : 06 32 97 60 39
bfhabitat17@gmail.com

Willy BONNEVIN
4 rue de la Soie «Pallut»
Tél: 06 71 11 13 03

MF CONSTRUCTION
Mickaël Forestier
2 Impasse des Ouches
Tél : 06 14 86 15 63
mfconstruction17@gmail.com

Mr Pascal PERRIER
Electricien
22 rue Pierre Loti
Tél : 06 83 46 76 31
05 46 59 72 54

Mr SIMAN Olivier
Peinture
30 rue d'Aunis
Tél 06 26 50 79 61
Tél 05 46 52 09 80

SOLS & PEINTURE
Zac Les Varennes
Tél 06 41 45 35 75
Tél 05 46 26 97 50

Mr Patrick IZORÉ
Menuiserie
8 Zac des Varennes
Tél : 06 62 44 91 86
izore.patrick@gmail.com
GF Plomberie GIRAUD
Florian- 32 rue d'Aunis
Tél 07 71 14 54 10
gfplomberie17@gmail.com

► DÉCOUPE CARRELAGE

L'Atelier Découpe
2 ZAC Des Varennes
Tél: 06 83 75 25 46
Tél: 06 15 21 70 11

► ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

Philippe DORION
Tél : 05 46 59 75 47
Tél : 06 82 02 27 72
eta.terrassement@akeonet.com

Jean-Yves FERRE
Tél: 06 71 04 83 77

► TAXI

TAXI DUO
Arnaud et Jessica
10 rue des Grandes Versennes
Tél : 07 78 54 05 49

► INDUSTRIE

CHB Electronique
1 Zac des Varennes
Tél : 05 46 59 79 11
Fax : 05 46 59 72 28

► TRANSPORTS

Société TRANS'PAILLE
46 rue de Saintonge
Tél : 05 46 59 74 25
transpaille@wanadoo.fr

► MÉCANIQUE INDUSTRIELLE

MECAG'INOV
Mr Olivier SIMON
40 rue de Saintonge
Tél : 05 16 51 74 86
contactmecaginnov@sfr.fr

► DESTRUCTION GUÈPES FRELONS

ZÉRO FRELON
Cédric CAILLEAU
1 rue du Stade
Tél : 06 49 85 68 38

► VENTE À LA FERME

EARL DU VIVIER
Mme ROBERT Delphine
3 Imp. des Normandes
Les Touches
Tél: 06 84 40 05 91

► ASSISTANTES MATERNELLES

Emilie FOUCHER
11 rue de Villeneuve
Tél: 05 16 51 20 64
Tél : 06 28 56 53 04

Mélinda DELHOMME
4 imp. des Bégonias
Tél: 06 44 39 53 55

► HÉBERGEMENTS RURAUX

Gîte de Montrançon
2 route de Landes
Logis des Varennes
7 rue de la Fontaine

> Acca de landes

La société de Chasse de Landes a organisé cette année un repas au mois de février et un Ball trap au mois de juillet. Les chasseurs ont répondu présents à leurs manifestations. La saison de chasse 2023/2024 est répartie avec une activité semblable aux années passées. Nous espérons que l'année prochaine la société organisera toujours des manifestations et nous leur souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.



> Anim'landes

La gymnastique le mardi, le Yoga le mercredi, la marche et l'anglais le jeudi ; L'association ANIM'LANDES propose ses activités pour l'animation de notre village. Elle organise également d'autres manifestations, telles que : Le défilé pour Halloween, une randonnée ouverte à tous, le marché de Noël et un repas printanier. L'association est ouverte à toute proposition dans la mesure des bonnes volontés pour l'organisation et l'animation.



> Club l'Anneau d'Or « Générations Mouvement »

Lors de notre Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 19 janvier 2023 en présence de M Le Maire nous avons reçu le Capitaine de gendarmerie de Saint-Jean-d'Angély accompagné de son adjoint, référent pour la commune de Landes.

Malgré l'adhésion de trois nouveaux membres, notre Club subit une baisse importante de ses effectifs. En effet, l'âge avancé ou la maladie les ont contraints de se retirer de notre Association. Une fois de plus nous constatons que les jeunes retraités ne viennent pas nous rejoindre.

Cette année nous avons perdu deux membres fidèles de notre groupe, Mme Colette Sorignet et Mme Gillette Védrit. Nous présentons à leurs familles nos plus sincères condoléances.

Nos concours de belote des 11 février (38 équipes) et 14 octobre (28 équipes) ont été décevants.

La croisière déjeuner au Marais Poitevin sur le « Collibert II » le 20 mai a rassemblé 30 personnes.

Nous avons passé une très agréable journée.

Le 4 novembre nous avons notre repas au restaurant à La Vergne « Au Saint Martin » et notre goûter de Noël le 14 décembre salle de la Soie.



L'ANNEAU D'OR
VOUS SOUHAITE DE BONNES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE
ET UNE HEUREUSE ANNÉE 2024

> Pétanque landaise

L'Association vient d'entamer sa deuxième année d'activité, sous la houlette de son nouveau président Hervé Goguet, assisté de 9 autres membres de bureau.

La pétanque est un sport détente ou peuvent se côtoyer des passionnés de toutes générations, sur les terrains, il n'y a ni PDG, ni col blanc, ni col bleu, ni cadors mais que des amis de la boule.

Venez prendre contact ou nous rejoindre les vendredis, dimanches et jours fériés à partir de 14h30 sous l'ombrière installée à côté du stade de foot municipal.

Nous nous réjouissons par avance de votre visite,
A bientôt.





> Football Club de la Soie



Comme chaque année à la fin de l'été, il y a la rentrée des classes... et le retour du foot ! Le FC la Soie est donc reparti pour une nouvelle saison.

L'école de foot s'est associée cette année avec le club du F.C. Essouvert Loulay pour proposer une offre complète et une équipe pour chaque niveau.

Les plus jeunes (u6/u7 et u8/u9) s'entraînent sur le stade de Saint-Denis, tandis que les plus vieux (u10/u11, u12/u13 et u14/u15) s'entraînent à Landes. Les matchs des équipes u11 et u13 se déroulent à Landes le samedi matin. Des bénévoles des deux clubs s'investissent autour de ce projet ; du côté du F.C. la Soie, on peut citer Florian Giraud, Mickaël Jonet et Antoine Gouëlo.



Tous nos footballeurs et footballeuses en herbe, dont la plupart sont débutants cette année, progressent déjà de match en match, et promettent un bel avenir à cette école de foot et – à plus long terme – à nos clubs ruraux !

Nous recrutons d'ailleurs toujours des joueurs de tout âge, filles comme garçons. N'hésitez pas à venir nous voir lors des entraînements ou à contacter Antoine au 06 07 34 24 38.

Mais comme il n'y a pas que les enfants qui ont le droit de s'amuser, le club héberge également une équipe vétérans (joueurs de 35 ans et plus) en entente avec le FC Nachamps, qui joue à Landes le vendredi soir.



Du côté association et animation, le club est toujours aussi actif : le loto (en janvier), le repas entrecôte (en mai) et la soirée dansante « années 80 » à Landes, la Choucroute (en mars) et la randonnée nocturne (en août) à Saint-Loup, ont à nouveau été des succès cette année 2023.

A nouveau, nous vous attendons nombreux en 2024 où toutes ces animations sont reconduites : pour le loto le 13 janvier et le 9 mars pour le repas Choucroute et son bal. En plus d'y passer de bons moments conviviaux, vous contribuerez à soutenir les projets du club.

> Incivilité, encore et toujours !

Lors d'une montée d'adrénaline je vous avais exprimé mon agacement avec un petit article sur notre site internet intitulé : «Incivilité, incivilité quand tu nous tiens !»

Depuis le printemps nous subissons encore ces petits méfaits qui nous gâchent la vie au quotidien. Je ne sais pas s'il y a une causalité entre ces incivilités et l'augmentation de la durée d'éclairement naturel ainsi que la clémence des températures, mais il faut bien le remarquer, ces faits se produisent plus à la belle saison que pendant l'hiver.

Au printemps, les poules se remettant à pondre, nous avons donc reçu le trop-plein d'œufs non cuisinés sur nos murs, nos vitrines et nos panneaux d'affichage, c'est dommage des crêpes auraient été de meilleurs alois.

Cet été, la météo nous a gâtés par les températures élevées. Pour se rafraichir, certains sont allés dans la Fontaine de la Soie et au Pont du Moulin où ils ont trouvé deux espaces entretenus et accueillants pour prendre un bain. Mais la canicule et la sécheresse ambiante ont eu la mauvaise idée de faire baisser l'étiage de la Soie. Alors en bons ingénieurs hydrauliciens, ils ont commencé à ériger des barrages (à moins que ce soient des castors) avec les pierres du fond du lit de la rivière, et comme c'était insuffisant, ils ont sapé les fondations du muret pour arriver à leurs fins. Résultat, il nous a valu en urgence, devant la dangerosité et la menace d'effondrement du muret, faire intervenir une entreprise pour stabiliser le muret et remettre en place les pierres de fondations.
Montant de l'intervention : 1 500,00 € HT.

Le Parc des Sports qui est de plus en plus fréquenté par les diverses équipes de foot, par les adeptes de la pétanque, par les tennismen, ainsi que par les familles qui se retrouvent sur cet espace vert ombragé, a lui aussi été la cible de malveillants. Il est très agréable de faire le pitre et de faire des acrobaties à vélo ainsi que des dérapages rageurs sur les boulo-dromes, peut importe si les tracés des aires de jeux sont détruits (les tracés sont réalisés avec des ficelles de couleur tendues à ras le sol). Je



rappelle que ce sont les boulistes qui ratissent la terre battue et qui réparent les marquages.

Et dernièrement, ce sont les deux châssis du club-house de foot qui ne devaient pas plaire à nos trublions, ils ont été bombardés avec des pierres et des piles usagées.

Montant de l'intervention : 2 000,00 € HT.

Pour mémoire, je rappelle que nous avons remplacé les deux bancs de la Fontaine qui ont été dérobés l'année dernière.

En résumé c'est 3 500,00 € que nous n'utiliserons pas pour rendre notre commune plus attractive ou pour le bien de sa population.

Dernière alerte ce weekend, les obus ornementaux du Monument aux Morts ont été décelés et aux ombrières, les descentes en profil aluminium ont été écrasées sur les poteaux acier, voilà encore de l'argent gaspillé et du travail pour nos équipes, avant la cérémonie du 11 novembre.

Devant l'inconséquence de quelques adolescents, je dois rappeler aux parents qu'ils sont responsables des agissements de leurs enfants.

En effet, l'incivilité est cet état de fait qui rend la vie un peu plus désagréable chaque jour qui passe.

Même à Landes, cette incivilité frappe trop régulièrement.

> Recensement citoyen à 16 ans

Tous les jeunes français, filles et garçons ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent effectuer leur recensement militaire dans les trois mois.

Pour effectuer cette démarche, ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile, avec comme justificatifs : livret de famille des parents, carte d'identité du jeune, et justificatif de domicile.

Cette inscription conditionne la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) à l'âge de 17 ans et l'inscription automatique sur la liste électorale à 18 ans.

Des attestations sont fournies au moment du recensement en Mairie et lors de la JDC, documents qui sont demandés pour un certain nombre de démarches administratives (conduite accompagnée, permis de conduire, examens, etc...).

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



> Déchetteries - horaires

DÉCHETTERIE	TOUTE L'ANNÉE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Annezay	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
Aulnay de Saintonge	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Beauvais sur Matha	9h-12h30	FERMÉE	FERMÉE	9h-12h30	FERMÉE	14h-17h30
Bercloux	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Matha	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Néré	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30
St Jean d'Angély	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
St Savinien sur Charente	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Vergné	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30



> Transport à la demande

Vals de Saintonge Communauté poursuit le Transport à la Demande pour améliorer la mobilité sur le territoire.

Depuis le 1er septembre 2023, Vals de Saintonge Communauté organise le service de Transport à la Demande (TAD) pour tous les habitants. Cette solution de mobilité vous permet de répondre à des besoins de déplacements ponctuels ou de proximité en l'absence d'autres moyens de transport au quotidien.

Le Transport à la Demande est un service public et collectif, ouvert à tous, qui permet de bénéficier d'un véhicule qui vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, marchés, zones commerciales, mairies... à 3 km minimum de votre domicile). Ce dispositif, à un tarif modique (2,30 € le voyage, 4,10 € l'aller-retour et 0,40 € le voyage avec la carte solidaire), est depuis toutes les communes des Vals de Saintonge. Le territoire est séparé en deux secteurs. À l'est le service vous permet de rejoindre les communes d'Aulnay de Saintonge, Matha, Néré et Saint-Jean d'Angély. À l'ouest, vous pourrez être conduit à Saint-Savinien et Saint-Jean d'Angély.

Comment cela fonctionne ?

1. Planification des trajets : le TAD fonctionne selon des jours et des horaires prédéterminés, à l'exception des jours fériés, qui sont spécifiés dans les fiches horaires.

2. Réservation obligatoire la veille du départ :

- en appelant le 0 970 870 870 (appel non surtaxé)
- en réservant en ligne sur www.transports.nouvelle-aquitaine.fr
- depuis l'application mobile gratuite « Mon TAD Nouvelle-Aquitaine » à télécharger depuis votre téléphone

3. Prise en charge à domicile : un véhicule viendra vous chercher à votre domicile et vous emmènera vers les services de proximité voulus.

Le Transport à la Demande s'inscrit dans le cadre d'un contrat opérationnel de mobilité Région Nouvelle-Aquitaine visant à améliorer la qualité des déplacements et à répondre aux enjeux de mobilité dans la région. Depuis le 1er septembre 2023, Vals de Saintonge Communauté a repris la gestion du TAD sur son territoire en partenariat avec le transporteur Titi Floris.

Une étude sur la thématique de la mobilité est en cours sur les Vals de Saintonge afin d'évaluer les besoins et les défis liés à la mobilité sur notre vaste territoire. Les premières observations démontrent que la voiture demeure le moyen de transport privilégié en Vals de Saintonge, compte tenu de la géographie, du manque de transports en commun et des besoins spécifiques des habitants.

INFOS PRATIQUES disponibles sur :
www.valsdesaintonge.fr
www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

> Médiathèque

Nos jours et horaires d'ouverture ne changent pas :

- Les lundis de 9h30 à 11h30
- Les mercredis de 15h00 à 18h00
- Les jeudis de 15h00 à 18 h00

Votre médiathèque reste ouverte seulement les mercredis pendant les vacances scolaires, de 15h00 à 18h00.

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, nous avons le plaisir de nous rendre à l'école d'Essouvert pour porter aux élèves des 3 classes des ouvrages qui, nous espérons, leur apporteront le goût de la lecture. Nous y retrouvons les maternelles de l'année dernière qui ont fait leur rentrée en CP et même certains élèves que nous avons avec nous à l'heure du conte, il y a de cela 3 ans !

Le nombre de nos lecteurs (qui est à ce jour de 245) progresse d'année en année et certains d'entre eux résident en dehors de la commune, ce qui nous conforte dans l'idée que notre médiathèque est appréciée.

Nous vous rappelons que les personnes à mobilité réduite peuvent nous contacter au 05 46 33 15 53 afin que nous leur portions des livres à domicile, imprimés en gros caractères si nécessaire.

Continuez à venir nous rendre visite, afin de découvrir les ouvrages prêtés par la médiathèque départementale et renouvelés chaque mois !





> Location salle Aunis-Saintonge

CAUTION : 450 € (300 € + 150 €) 2 chèques à l'ordre du Trésor Public		LOCATION	CHAUFFAGE du 1/10 au 30/04	CUISINE/VAISSELLE (*)	TOTAL	
	Repas	1 jour	80 €	50 €	70 €	200 €
		2 jours	130 €	70 €	90 €	290 €
HABITANTS	Réunions Vins d'honneur		50 €	50 €	20 €	120 €
COMMUNE	Ecoles du RPI		Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Associations		15 €	50 €	20 €	85 €
HABITANTS	Repas	1 jour	190 €	50 €	70 €	310 €
		2 jours	250 €	70 €	90 €	410 €
HORS	Réunions Vins d'honneur		100 €	50 €	70 €	220 €
COMMUNE	Thé dansant		150 €	50 €	70 €	270 €
	Vente		150 €/jour			
	Associations		130 €	50 €	70 €	250 €

ANNULATION RESERVATION SALLE : 80 € sauf cas de force majeure (décès, accident)
(*) Gratuit si uniquement stockage dans la cuisine

> Explorer autrement en Vals de Saintonge



À l'aide d'un smartphone ou d'un GPS, nous vous invitons à découvrir un patrimoine riche et parfois insoupçonné à travers 14 circuits répartis sur le territoire des Vals de Saintonge.

Laissez-vous séduire par une balade au cours de laquelle vous découvrirez le patrimoine bâti et naturel.

Un chemin qui donne à découvrir les patrimoines d'une commune. Un sentier est un excellent outil pour amener les habitants, ainsi que les touristes à découvrir un territoire, son patrimoine naturel et son patrimoine bâti (chapelle, fontaine, lavoir, etc.)

Amoureux de la marche, de la nature mais aussi de l'histoire, chacun peut emprunter ces chemins et découvrir de jolis sites. C'est ici une belle idée de balade en famille.



**L'heure
CIVIQUE**
charentaise-maritime

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Chacun d'entre nous peut le faire !

Inscrivez-vous sur

lheurecivique.charente-maritime.fr



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA JEUNESSE
ET DE L'ENGAGEMENT

AG2R LA MONDIALE

**VOISINS
SOLIDAIRES**
Les bons côtés d'être à côté

> Rénov' info services

La plateforme Rénov' Info Service vous permet d'obtenir des conseils et des aides concernant les énergies renouvelables, les travaux d'isolation et les économies d'énergie de votre habitat.

Qu'est-ce que Rénov' Info Service ?

Vous avez des **problèmes d'isolation** dans votre logement ? Vous souhaitez avoir des **informations sur les énergies renouvelables** ou engager un projet de **rénovation énergétique** ? Vous souhaitez savoir comment financer vos travaux ? Rénov' Info Service est à votre service.

Élaborée conjointement avec les communautés de communes d'Aunis Atlantique, d'Aunis Sud et des Vals de Saintonge, la plateforme Rénov' Info Service vous apporte une **aide gratuite** afin de vous accompagner dans votre projet.

Des missions variées

Vous êtes propriétaire, locataire ou bailleur ? Vous pouvez faire appel à Rénov' Info Service pour un accompagnement et des conseils concernant la réalisation de vos travaux ainsi que de nombreuses prestations.

La plateforme vous renseigne et vous oriente sur plusieurs types d'aménagements comme le changement de système de chauffage, l'isolation des combles ou du plancher ou encore l'installation d'énergie renouvelable.

Un accompagnement à chaque étape :

Que vous soyez aux prémices ou déjà bien avancé dans votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit à chaque étape.

Rénov' Info Service vous aide notamment à définir les contours de votre projet de rénovation, préciser vos besoins en termes de construction, de réglementation thermique ou bien encore pour votre système de chauffage.

PERDUS DANS VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ?

AVANT DE VOUS ENGAGER

PROFITEZ DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS
DE VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

RÉNOV' INFO SERVICE

- CONSEIL PAR TÉLÉPHONE
- PERMANENCES GRATUITES À SAINT-JEAN D'ANGELY

Contactez votre service public local :

- Appelez au **05 46 07 51 99**
- de **9h00 à 12h30** du lundi au vendredi
- En ligne sur : www.renov-info-service.fr

Conseils techniques

Aides financières

Accompagnement aux travaux

INFOS PRATIQUES :

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30.
Conseils personnalisés sur rendez-vous au siège de Vals de Saintonge Communauté les 2^e et 4^e mercredi du mois de 9h à 17h.
05 46 07 51 99 - www.renov-info-service.fr

> Meublés de Tourisme et Chambres d'Hôtes

Rappel de la réglementation pour la déclaration des locations temporaires :

La commercialisation des biens via un opérateur numérique ne dispense pas de la réglementation obligatoire, à savoir :

- **1** - la déclaration d'activité d'hébergeur de Tourisme en Mairie soit, via le Cerfa 14004*04 pour un gîte ou 13566*03 pour une chambre d'hôte ou par le site dématérialisé «www.declaloc.fr»
- **2** - la déclaration d'activité mensuelle sur la plateforme télé déclarative de la taxe de séjour,

Ces formalités sont des OBLIGATIONS de l'hébergeur de tourisme.

Si l'hébergeur choisit de commercialiser via une plateforme numérique ou plusieurs, la taxe de séjour est dans ce cas collectée et reversée directement par la plateforme mais l'hébergeur doit renseigner la déclaration mensuelle à ZERO si tout passe par un opérateur numérique ou le reliquat en direct, s'il lui arrive de commercialiser en direct.

L'absence de déclaration mensuelle l'expose à la taxation d'office.

Rappel de la réglementation pour la sécurité incendie des locaux de sommeil :

Les obligations qui vous incombent en matière d'établissement recevant du public, particulièrement lorsqu'elles doivent s'exercer sur des établissements avec locaux à sommeil et pour lesquelles votre responsabilité est susceptible d'être engagée.

Dans ce contexte, je vous engage à porter une attention toute particulière aux gîtes qui peuvent en fonction de l'effectif accueilli relever de réglementations différentes :

- **1** - les gîtes ayant statut d'habitation
 - **2** - les gîtes ayant statut d'ERP (Etablissement Recevant du Public)
- Par ailleurs, conformément aux articles R.122-5 et R.143-38 du Code de la Construction de de l'Habitat ainsi qu'à la jurisprudence, l'exploitant d'un gîte avec locaux à sommeil classé petits ERP de 5eme catégorie doit obtenir un arrêté municipal autorisant son ouverture avant exploitation.

La réalisation de travaux soumet également l'exploitant au dépôt d'une demande d'autorisation de travaux ou d'un permis de construire auprès de la mairie.

> Un projet de légumerie sort de terre à Aujac



Vals de Saintonge Communauté investie dans l'avenir avec la construction d'une légumerie à Aujac. Ce projet vise à répondre aux besoins d'insertion, de développement économique et de « manger mieux » sur le territoire, grâce à une production locale et de qualité. Cette initiative découle d'une collaboration fructueuse entre Vals de Saintonge Communauté et le Service Insertion Environnement (SIE) Vals de Saintonge, et a comme ambition de répondre aux besoins du territoire tout en promouvant une agriculture respectueuse de l'environnement.

Dès 2020, Vals de Saintonge Communauté et le SIE Vals de Saintonge ont exploré la possibilité d'optimiser les capacités du site de maraîchage bio actuellement situé à Aujac afin d'y intégrer une capacité de transformation. Après une étude approfondie, la décision a été prise d'équiper la légumerie d'outils de lavage, de découpe, de cuisson et de conditionnements. L'objectif est de vendre un maximum des produits en circuits courts.

Le bâtiment de 381 m², dont le SIE Vals de Saintonge sera locataire, servira notamment à la valorisation de 4 à 5 types de soupes qui seront commercialisées en circuits courts, offrant ainsi aux particuliers et services de restauration collective un accès à des produits frais et biologiques.

Ce projet s'inscrit dans une démarche territoriale et associative plus vaste, avec plusieurs objectifs clés.

Il vise ainsi à soutenir le projet associatif du SIE en matière d'insertion sociale et professionnelle tout en améliorant les conditions de travail sur le site d'Aujac. Outre l'atelier de transformation, le bâtiment abritera des vestiaires, sanitaires, locaux sociaux et une partie administrative améliorant ainsi l'accueil des publics en insertion et réduisant les déplacements depuis le site de Bignay. De plus, il permettra d'élargir les formations dispensées aux personnes en insertion, favorisant ainsi leur accès à de nouveaux métiers liés à la filière agroalimentaire.

Sur le plan territorial, avec ce projet, Vals de Saintonge Communauté voit l'opportunité d'augmenter les places en insertion tout en promouvant la formation dans des métiers en lien avec la structuration de la filière agroalimentaire. La légumerie sera un outil d'insertion, mais aussi de production alimentaire, directement enraciné dans le tissu local des Vals de Saintonge et potentiellement accessible à d'autres porteurs de projets.

Dans un contexte où les enjeux liés à l'alimentation et à la production locale sont de plus en plus importants, notamment dans le cadre des circuits courts, cette légumerie revêt une grande importance sur les plans économique, environnemental et social. Il contribuera à renforcer la qualité et la diversité alimentaire des Vals de Saintonge en promouvant une alimentation saine et durable.

Les travaux de construction ont débuté début octobre 2023 et devraient s'achever après un an de chantier, en octobre 2024.

Vals de Saintonge Communauté participe ainsi à dynamiser le territoire tout en favorisant la transition vers une agriculture plus durable et responsable. Les travaux ne restent qu'une étape, les circuits courts représentent une approche prometteuse, mais ils nécessitent aussi une réelle collaboration entre producteurs, consommateurs, élus locaux et acteurs des Vals de Saintonge pour répondre aux enjeux du territoire.



SIE Vals de Saintonge

Le SIE Vals de Saintonge (Service Insertion Environnement) contribue à l'insertion socioprofessionnelle en liant développement social, création d'activités, valorisation de l'environnement et formation au poste de travail dans de nombreux secteurs : travaux d'espaces verts, de maraîchage, de maçonnerie, de peinture, entretien des boxes des chevaux. Il dispose d'un site à Bignay et l'activité maraîchage se situe à Aujac. 3 Rue du Six Juin, 17400 Bignay

05 46 32 44 85 - www.sievalsdesaintonge.jimdo.com

OSEZ INTERNET !

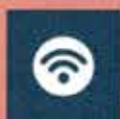
LE NUMÉRIQUE DÈS DE CHEZ VOUS



Votre **conseillère
numérique**
du **Département**
est là pour vous **aider
gratuitement !**



Prendre en main un
équipement informatique
(ordinateur, smartphone,
tablette, etc)



Naviguer sur
Internet



Envoyer, recevoir,
gérer ses
courriels



Installer et utiliser
des applications
utiles sur son
smartphone



Créer et gérer
(stocker, ranger,
partager) ses
contenus numériques



Connaître
l'environnement
et le vocabulaire
numérique

Mairie de LANDES

Accueil sur RDV le mardi de 9H30 à 12H

Contact au 06.74.08.20.34

ou fanny.monneaux@charente-maritime.fr



+ D'INFOS

☎ 0809 540 017

(prix d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30

OU SUR

charente-maritime.fr/internet-besoin-daide





TAXI ATTSJ

**ANGELY TRANSPORTS
TAXI SAINT-JEAN**

Toutes distances de 1 à 8 personnes - 12 véhicules climatisés
Transport médical (conventionné toutes caisses, tiers payant)

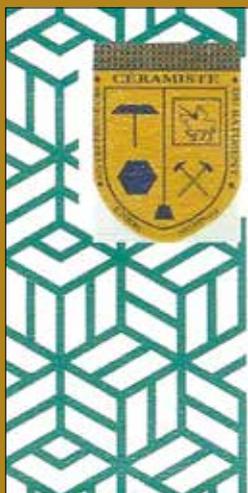
05.46.59.04.44



ATMOSPHERE . VÉGÉTALE

Fleuriste Créateur - Mylène Meunier - 05 46 32 47 98
Galerie commerciale Intermarché - ST JEAN D'ANGÉLY



LR CARRELAGE

ROBERT Ludovic

7 rue du centre LA BENATE
17400 ESSOUVERTS
05.46.59.05.39/07.86.16.08.18
lrcarrelage@orange.fr

TAXI DUO

Arnaud et Jessica

Toutes distances **07 78 54 05 49**

Mail : taxiduo17@gmail.com

Siège social :
10 rue des Grandes Versennes
17380 LANDES

Communes de Stationnement : SURGERES et VILLENEUVE LA COMTESSE



AGENZWEB

L'AGENCE WEB DE PROXIMITÉ

*Création de sites web
Animation de vos réseaux sociaux*

contact@agenzweb.fr

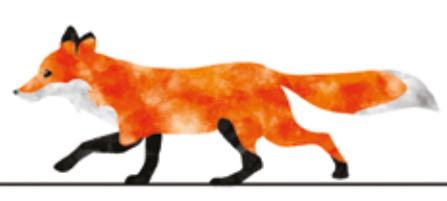
www.agenzweb.fr



TRANS PAILLE

- Tout transport
- Stockage et commerce de paille

Tél. 05.46.59.74.25 - Fax : 05.46.59.72.43
transpaille@wanadoo.fr
17380 LANDES



L'Agence de Com

Communication & Impression

www.lagencedecom-france.fr